

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 4 MARS 2026

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 14
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 26 février 2026.

Date de publication : 9 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf heures trente minutes, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Fabrice THERVILLE, Bernard FAVRE, Loïc COLTEL, Bernard COTTIN, et Mmes Marie-Claude POTTIER, Laure SEYDOUX, Corinne MERLIN, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL, Sonia BLONDEAU, Marie-France AULAS.

Excusé(es) : MM. Willy BONFY, Benoît MEILHAC, Mme Virginie THIVENT a donné procuration à M. Bernard COTTIN, Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Marie France AULAS.

Objet : 2026/0403/007 – *Approbation du compte administratif 2025.*

Monsieur Jean André GUILLERMIN, Adjoint en charge des Finances, présente au vote du Conseil municipal le compte administratif 2025 établi par le Maire, qui se traduit par le résultat suivant :

➤ **en section de fonctionnement :**

- en dépenses : 1 204 835.57 €
- en recettes : 1 369 850.80 € *soit un excédent de 165 015.23 €*

➤ **en section d'investissement :**

- en dépenses : 406 516.22 €
- en recettes : 269 454.74 € *soit un déficit de 137 061.48 €*

Après discussion, le Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur GUILLERMIN, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2025 à l'unanimité des présents.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le 9 mars 2026,
L'Adjoint au Maire,
M. Jean André GUILLERMIN

